René Demyon

Prêtre de l'Oratoire

Entré : 1628

Né à Saumur (Maine et Loire) , le 1599

Mort à Saumur id. , le 29 mars 1647

Notes bio-bibliographiques

E. Bonnardet
p. de l'Oratoire

Voir : Batterel : t. I p 158 notice.

Bicaïs : t. I, p. 244.

Adry : t. IV, p. 99.

Bicaïs : L'Oratoire de France { Copie de la Bibl. Nle, T. I. p. 213.
Mss. d'Aix, T. I. p. 244.

Le Père René de Myon, prêtre de l'Oratoire, de la ville de Saumur, où il décéda le 29 mars 1647 âgé seulement de 48 ans, n'est guère connu que par un petit ouvrage que l'amour de la patrie lui avait fait entreprendre et publier sous ce titre :

Histoire de l'origine de l'image et de la chapelle de N.D. de la Fontaine des Ardilliers es Saumur et des miracles que Dieu y a opérés. Saumur, 1638, in 8., dont l'auteur donna une 2e édition en 1645 par ordre de ses supérieurs majeurs qui furent bien aises de faire connaître au public les miracles que Dieu avait daigné opérer de nouveau dans cette chapelle, par l'intercession de la Ste Vierge.

Adry = Bibl. des Ecrivains de l'Oratoire (Bibl. Nle fonds fr. 25.684) T. IV, p. 99 =

René Demyon, entré en 1628, mort en 1647.
Lettre du Père Grozelier au P. Batterel :
"Je vous avouerai ~~que~~ bonnement que je ne connais pas ce René Demyon. Mais comme il y avait à Saumur un autre confrère Demyon avec lequel j'ai fait mon institution et qui est resté un temps assez considérable dans l'Oratoire, peut-être nos Pères de Saumur pourraient par son moyen, s'il est encore à Saumur, vous donner quelque connaissance aussi de René Demyon."

M.M. 607, 1r catalogue, N. 333 =

René Demion, prêtre, mort en 1647.

Listes des Assemblées =

1641 N.D. des Ardilliers
1644 absent.

Nécrologe =

Mort à Saumur, le 29 mars 1647

M.M. 608, p. 42, N 684 =

Le Père René Demyon, né à Saumur, âgé de 29 ans
receu estant prestre et print la robbe à Paris le 20 août 1628
mort à Saumur en 1647

Demyon

René Demyon

Né à Saumur en 1599, mort en 1647.

+ Histoire de l'origine de l'image et de la chapelle de N.D. de la fontaine des Ardilliers-les-Saumur, et des miracles que Dieu y a opérés. Saumur 1637 in 8°.

+ Histoire et origine de l'image et de la chapelle de N.D. de la fontaine des Ardilliers-les-Saumur, en Anjou (augmentée) des plus signalés miracles arrivés depuis l'an 1636 jusqu'à présent. A Saumur, chez la Veuve André Hernault 1645 in 8° de 136 pages.

Batterel t. I p. 158
notice 24

XXIV. — Le Père René Demyon

Entré en 1628, mort en 1647

Ce père était de Saumur. A l'âge de 29 ans il fut reçu prêtre dans la maison de Paris, le 20 août 1628 (1).

Le zèle, pour la gloire de sa patrie lui fit entreprendre le petit ouvrage suivant : (2)

Histoire de l'origine de l'image et de la chapelle de Notre-Dame-de la Fontaine des Ardilliers-les-Saumur, et des miracles que Dieu y a opérés. A Saumur 1637, in-8°.

Ensuite, comme il s'opérait tous les jours de nouvelles merveilles dans cette église, nos Pères du conseil, par une délibération du 12 février 1644 (3), prièrent le P. Demyon, qui résidait alors à Tours, de travailler à un recueil des nouveaux miracles qui s'étaient faits par la sainte Vierge aux Ardilliers, depuis la première édition du livre, et c'est en conséquence que, l'année d'après, il nous donna :

Histoire de l'origine de l'image et de la chapelle de Notre-Dame de la Fontaine des Ardilliers-lez-Saumur en Anjou ; des plus signalés miracles que Dieu y a opérés en sa faveur, avec un recueil de nouveaux miracles arrivés depuis l'an 1635 jusqu'à présent. A Saumur, chez la veuve André Hernault, 1645, in-8°, p. 136.

L'ouvrage est assez mal écrit. L'auteur mourut deux ans après à Saumur, le 29 mars 1647 (4).

(1) *Ancien Catalogue.*

(2) Bibl. Boissier, n° 9909.

(3) *Reg. Cons.*

(4) *Nécrologe manuscrit.*

Voici un échantillon de sa méthode, qui fera juger du goût et du mérite de l'ouvrage. Après avoir rapporté cette maxime : *Contra negantem principia non est disputandum.* — *Distinguo*, répond-il dans l'explication qu'il en fait. Oui bien, si on nie les principes reçus par tous les philosophes et tous les hommes de bon sens, comme, par exemple, si quelqu'un s'avisait de nier que le feu soit chaud, car alors pour toute réponse il faudrait, selon Aristote, lui tenir la main dans le feu jusqu'à ce que la douleur lui fit confesser la vérité qu'il niait, ou encore si on niait qu'il y ait un Dieu, puisque, dans ce cas, Aristote dit qu'il n'y a autre chose à faire qu'à délivrer la République d'un homme si dangereux. Mais, quant aux principes qui ne sont propres qu'à une secte de philosophes, on peut sans scrupule ne pas les passer, et même les attaquer.

Je n'ai pu trouver la date de son entrée ni celle de sa mort.